



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : CULTURE 2.

**OBJET : CONTRAT
TERRITOIRE LECTURE /
AVENANT 2012.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

La Ville de Briançon a signé un Contrat Territoire Lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région PACA pour une durée de trois ans. (Délibération 2011-096 du 1 avril 2011)

Le Contrat Territoire Lecture permet d'apporter des réponses aux attentes des différents publics et de développer des partenariats pour la mise en place d'actions nouvelles dans le cadre de la politique culturelle de la bibliothèque.

Pour l'année 2012, l'accent sera mis sur les actions suivantes définies dans le cadre du Contrat Territoire Lecture 2011 :

- développement des actions en faveur de la petite enfance,
- création d'un évènement culturel autour de la lecture : « festivalire »,
- mise en oeuvre d'actions culturelles en direction des jeunes,
- poursuite des actions du crieur public,
- mise en oeuvre d'interventions culturelles dans le quartier des Toulouzannes.

Le plan d'actions 2012 est annexé à la présente délibération.

Le Contrat Territoire lecture est financé à parité par la ville de Briançon et l'Etat représenté par la DRAC.

Plan de financement de l'opération :

Dépenses

Festivalire	8 000 €
Petite enfance	1 700 €
Ateliers jeunes	1 090 €
Ateliers enfants /Centre de loisirs	1 760 €
Crieur public	2 450 €
Conférences	500 €
Quartier des Toulouzannes	2 500 €
Total :	18 000 €

Recettes

Ville de Briançon	
DRAC	8 000 €
Subvention CG	8 000 €
Total :	2 000 €
	18 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ce programme d'animation dans le cadre du CTL,
- De s'engager à inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de ce contrat,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 8000 € auprès de la DRAC,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 27 MARS 2012
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012

Le Maire,
Gérard FROMM

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de Briançon

Contrat territoire lecture Actions 2012

Le plan d'action prévisionnel du contrat territoire lecture signé entre la DRAC et la ville de Briançon pour l'année 2012 se décline selon les axes suivants :

I – LES PUBLICS

Grandir avec les livres

a- Petite enfance :

Différentes actions ont été menées en 2011 (accueil des crèches, assistantes maternelles, conteurs, intervention musicale). Cependant il apparaît nécessaire de fédérer les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de la petite enfance. Un recensement des partenaires et des actions a été mené à l'initiative de la bibliothèque pour la mise en place d'actions concertées et cohérentes. Il est proposé une action de formation en direction du personnel des crèches, des assistantes maternelles, des bibliothécaires et de différents intervenants par une professionnelle autour du livre, du conte et des bébés.

b – Centres de loisirs et centre de prévention

Après un bilan, les actions 2011 seront reconduites en 2012 : temps des histoires, animations spécifiques autour des thèmes développées dans la politique éducative du CALME et participation aux ateliers d'été

Construire l'adolescent lecteur

Participation au prix littéraire des lycéens et apprentis de la région PACA, année 2 jusqu'en juin 2012, puis sélection éventuelle pour l'année 2012/2013

Favoriser les rencontres

La première édition de Festivalire va voir le jour en avril 2012 (12,13 et 14) sur le thème de la bande dessinée. Trois jours de rencontres avec des auteurs, d'ateliers, de signatures et d'animations diverses en direction des scolaires et du tout public. Ce festival est le résultat d'un partenariat actif sur le territoire briançonnais entre des associations et la bibliothèque municipale.

Les actions du crieur public seront poursuivies selon un calendrier établi et desserviront différents points dans la ville. Le crieur public se fera l'écho de la vie des briançonnais comme de celle de la bibliothèque et plus largement de la vie culturelle et sociale.

II- LES QUARTIERS



Sur les trois années du CTL des actions sont prévues dans différents quartiers. En 2011 l'action s'est portée sur la cité Vauban (collaboration aux ateliers d'écriture, participation à l'édition du livre, et lecture concert).

En 2012, les actions cibleront le quartier des Toulouzannes, très éloigné de la bibliothèque. L'action par le biais d'animations festives (cricur public, bibliothèque itinérante) visera à promouvoir la lecture et à tisser des liens entre la bibliothèque et le quartier, avec l'appui de la MJC située dans ce quartier.